

Crèche « Les Farfadets »

Projet Pédagogique à l'attention des parents

La crèche « Les Farfadets » est un milieu d'accueil agréé et subsidié par l'ONE pour l'accueil, en collectivité et en externat, de 42 enfants âgés de 0 à 3 ans. La crèche est installée chaussée de Namur 227 à Wavre, au rez-de-chaussée de la maison de repos Résidence Bois du Manil asbl, proche de la clinique du Bois de la Pierre. Elle est sous la responsabilité de Madame Florence Detroux, directrice.

1. Présentation générale de la crèche des Farfadets.

La crèche Les Farfadets souhaite offrir à chaque enfant un accueil de qualité.

Notre projet pédagogique est tourné plus spécifiquement autour de trois points : l'autonomie (capacité d'un enfant à décider par lui-même), l'inclusion d'enfant porteur d'handicap et l'intergénérationnel.

Notre objectif est de pouvoir offrir aux enfants, et à chacun en particulier, un accueil de qualité où il peut se sentir sécurisé physiquement et affectivement : l'enfant connaît les puéricultrices qui s'occupent de lui, il reconnaît l'endroit où il mange, dort, joue et il est familier avec le déroulement de la journée. Un accueil où le mot respect a tout son sens. L'enfant est considéré comme une personne, un être en devenir. L'enfant est respecté dans ce qu'il est, avec son rythme de développement propre.

Nous souhaitons également favoriser l'ouverture de l'enfant à l'autre, à la différence. Dans cet objectif, l'enfant sera amené à rencontrer l'Autre : enfant (porteur ou non d'handicap), adulte en situation de revalidation, adulte vivant en maison de repos.

Ces différents objectifs s'articulent entre eux : en s'appuyant sur sa sécurité de base qu'il construit petit à petit, l'enfant peut accéder à l'activité, à l'autonomie et à aller vers l'autre.

Nous ouvrons la porte à chaque famille, dans une vision d'accueil ouverte aux différences culturelles et familiales. L'accessibilité financière est possible grâce à l'application des barèmes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) pour calculer la participation financière des parents (PFP).

2. Présentation du lieu.

L'entrée de la crèche est sécurisée, un vidéo-parlophone permet de contrôler les entrées. Les parents reçoivent un badge personnalisé qui leur permet d'ouvrir la porte d'accès à la crèche.

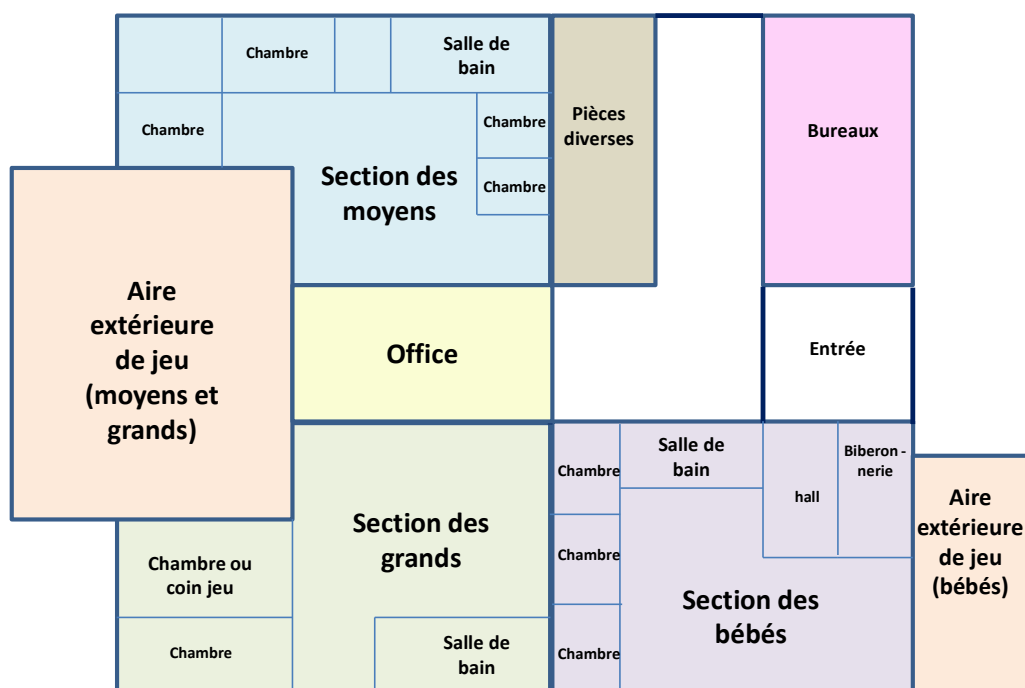
Dans le premier hall d'accueil, les poussettes et maxi-cosy peuvent être rangés. Les personnes (autre que parents) remplissent le registre d'entrée avant de sonner au

parlophone. C'est aussi à cet endroit que se trouve un grand tableau de communication générale.

Les enfants sont répartis dans trois sections : les « Petits » (12-14 enfants), les « Moyens » (14-16 enfants) et les « Grands » (14-16 enfants). Chaque section répond spécifiquement aux besoins des enfants en fonction de leur âge et de leur stade de développement.

La capacité d'accueil totale de la crèche "Les Farfadets" est de 42 places disponibles par jour. Afin de maintenir notre qualité pour les enfants accueillis, nous limitons les inscriptions à environ 50 enfants que nous répartissons dans les trois sections.

Voici un plan de la crèche :



3. Présentation de l'équipe.

Pour mener à bien un projet de qualité, toute une équipe de professionnelle est indispensable. L'équipe des Farfadets est composée d'une directrice, d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'un médecin, d'une aide logistique et bien sûr de puéricultrices qui accueillent les enfants au quotidien.

Chaque fonction spécifique s'articule autour du projet d'accueil et permet un accueil de qualité. Chaque membre de l'équipe partage les valeurs de la crèche. Ces valeurs sont principalement le respect, la bienveillance, la disponibilité professionnelle.

4. Lien avec les familles

4.1 Première rencontre

Lors de l'inscription définitive de l'enfant, l'assistante sociale propose une rencontre avec les parents (cf. chapitre sur les réunions avec les parents). L'échange permet aux parents de faire part de leurs souhaits, leurs questionnements, leurs inquiétudes ... Nous répondons aux questions. Nous signons le contrat et constituons le dossier administratif. Une réunion avec un groupe de parents se fait aux environs de la date d'entrée en crèche de l'enfant.

4.2 La familiarisation

Une familiarisation en douceur permet à l'enfant et aux parents de découvrir le nouvel environnement dans lequel l'enfant va évoluer. Il s'agit d'un moment de découvertes de l'endroit, des odeurs, des bruits, un moment de rencontre mais aussi de séparation. La familiarisation se déroule sur une à deux semaines.

Cette période de familiarisation permet de créer et consolider le lien de confiance qui se tisse petit à petit. Nous souhaitons en prendre soin en restant attentives aux émotions de chacun, en étant disponibles aux questions, en respectant le rythme de chacun.

L'objectif de la familiarisation est de connaître le mieux possible l'enfant : ses rituels, son rythme, ses besoins et ceci grâce à l'observation et aux échanges avec les parents. Il est aussi important de pouvoir comprendre les valeurs des parents, afin de devenir des partenaires bienveillants pour le bien-être de l'enfant.

L'enfant a besoin de se familiariser progressivement à un tel changement. Nous avons besoin de pouvoir récolter le maximum d'informations utiles afin de nous ajuster au mieux. Dès l'arrivée de l'enfant, nous proposons que celui-ci et ses parents soient accueillis par une puéricultrice de la section : les premiers liens se tissent.

4.3 Le cahier de communication et le carnet ONE

Pour assurer le lien entre l'enfant, les parents et l'équipe, nous utilisons aussi un **cahier de communication**, qui accompagne l'enfant durant son séjour à la crèche. Ce carnet, en plus de la communication verbale à la crèche, permet une communication écrite entre la maison et le milieu d'accueil. Celui-ci est un outil important pour obtenir une qualité d'accueil.

Il est nécessaire que les parents et les puéricultrices y inscrivent chaque jour les diverses observations et informations (heures de sieste, repas/biberon, température, développement de l'enfant au niveau langage, psychomotricité, médicament reçu ...). Ceci permet d'observer l'évolution de l'enfant. Les parents écrivent les informations qu'ils communiquent oralement à la puéricultrice, en vue de ne pas perdre d'informations.

Le carnet ONE de l'enfant doit également suivre l'enfant, afin que les informations médicales soient accessibles pour le personnel de la crèche. Le médecin de la crèche y note également les informations médicales pertinentes suite aux consultations de la crèche. Ce carnet peut rester dans le sac de crèche de l'enfant, qui reste dans le casier de l'enfant à la crèche.

4.4 Les jours de fermeture

Les jours de fermeture sont affichés aux valves du milieu d'accueil en octobre de l'année civile précédente afin que les parents puissent prendre leurs dispositions. Il est prévu, au minimum, une fermeture la première semaine des vacances d'hiver, la première semaine des vacances de printemps et deux semaines en été.

Le milieu d'accueil pourrait fermer aussi lors de journée pédagogique (maximum 3X / an). Une à deux fois par mois, la crèche pourrait fermer plus tôt afin de permettre la tenue d'une réunion. Les parents seront tenus informés dans un délai raisonnable.

4.5 Réunion de parents

Au cours du séjour de l'enfant à la crèche Les Farfadets, plusieurs rencontres avec les parents sont organisées. Nous proposons des réunions informatives, et interactives, aux parents :

1. Lors de l'entrée de l'enfant à la crèche,
2. Lors du séjour de l'enfant dans la section des moyens.

Ces rencontres sont l'occasion de répondre aux questions concernant le séjour en crèche et notre projet pédagogique.

Nous proposons également un moment avec l'ensemble des parents sous forme d'un goûter de fin d'année où chacun peut profiter de l'occasion festive pour se rencontrer autrement. Ces rencontres plus conviviales permettent aux parents de mieux faire connaissance avec l'équipe et les autres parents.

4.6 Le passage d'une section à l'autre

Lors du départ à l'école d'enfants, il y a un glissement de section et donc certains enfants passeront dans le groupe suivant.

Une période type de familiarisation lors du passage de section de bébé à moyens :

- ***Pendant deux jours***, l'enfant, accompagné d'une puéricultrice de la section des bébés, vient jouer une heure chez les moyens. La présence de cette puéricultrice est rassurante pour l'enfant.
- ***Le troisième jour***, l'enfant vient jouer quelques heures, avec une puéricultrice de la section des bébés qui reste le temps de l'accueil chez les moyens. Un premier potage ou diner peut être pris dans la nouvelle section.
- ***Le quatrième jour***, un moment de jeux, une sieste et un goûter sont proposés. Les parents viennent rechercher leur enfant dans la nouvelle section après cette dernière journée de familiarisation.

Le passage de la section des moyens à celle des grands se fait en deux jours :

Le passage dans ce cas-ci est plus fluide puisque les enfants se connaissent entre eux, ils se sont déjà rencontrés dans le jardin, et lors des regroupements. Ils connaissent également les autres puéricultrices.

- ***Le premier jour***, les enfants accompagnés de la puéricultrice de la section des moyens pour une heure, viennent jouer quelques heures chez les grands,

- **Le deuxième jour**, accompagné de la puéricultrice de la section pour la première heure, un moment de jeux, une sieste et un goûter sont proposés. Les parents viennent rechercher leur enfant dans leur nouvelle section.

4.7 L'accueil du matin et du soir

La séparation parents-enfant se vit lors de la familiarisation mais aussi chaque jour lors de l'accueil et du départ. Cette transition se fait en douceur, l'enfant est informé par son parent, via un tableau photos, de la puéricultrice qui va l'accueillir.

Le parent fait part à la puéricultrice des informations nécessaires (comment s'est passé la soirée, la nuit, comment va l'enfant... qui viendra le rechercher...) et il donne le cahier de communication complété avec les informations de la veille, du week-end,

En fin de journée, la puéricultrice accorde alors à chaque parent un moment d'échange particulier pour raconter la journée de l'enfant. Le cahier de communication est remis aux parents.

4.8 Aménager la fin de séjour.

Lorsque l'enfant a environ 20 mois, un document est remis aux parents pour confirmer la date de fin de séjour prévue dans le contrat ou voir la possibilité d'adapter cette fin de contrat. Si le parent le désire, un moment d'échange et de mise de commun des observations peut être envisagé avec l'infirmière. Cela nous permet de faciliter l'organisation de cette séparation et même de la fêter. Une mise en mot est faite avec l'enfant, les autres enfants du groupe et les professionnelles.

5. L'enfant au centre de nos préoccupations

5.1 L'aménagement de l'espace

L'espace jeu est réaménagé en fonction des moments clés : repas, lever de sieste..., et du développement de l'enfant et celui du groupe. Les jeux sont proposés en alternance, ce qui suscite un intérêt différent, et donne la sensation à l'enfant d'être attendu, accueilli.

Les lieux sont aménagés pour que les activités et les jeux s'y déroulent en toute sécurité, sous le regard bienveillant des puéricultrices. Ce réaménagement suscite un intérêt différent, et donne la sensation à l'enfant d'être attendu, accueilli et peut donner de nouvelles envies de découvertes.

L'aire extérieure de jeu et le jardin permettent le contact avec la nature environnante. Nous sortons aussi pour aller à la rencontre des personnes âgées ou personnes en revalidation du service d'ergothérapie de la Clinique du Bois de la Pierre.

5.2 L'inclusion d'enfants porteurs de handicap

Les Farfadets proposent un projet pédagogique, se basant sur le bien-être et l'acquisition de l'autonomie des enfants, des rencontres intergénérationnelles ainsi qu'un projet d'inclusion d'enfants porteurs de handicap léger à modéré, qui sera limité à un enfant par section.

Avec ces familles, nous mettons encore plus l'accent sur la concertation et la collaboration afin de répondre le plus adéquatement aux besoins des enfants, des familles et des puéricultrices.

Nous demandons une période de familiarisation adaptée à chaque enfant après concertation avec les différents intervenants de soins.

L'enfant sera accueilli à la crèche après accord du médecin assurant son suivi, de la conseillère pédiatre de l'ONE, de la coordinatrice accueil de l'ONE, du médecin de la crèche et de la directrice de la crèche.

L'horaire de présence des enfants sera discuté avec les parents afin de répondre aux mieux aux besoins de l'enfant en fonction de la disponibilité du personnel.

L'équipe est demandeuse de rencontrer les différents acteurs pluridisciplinaires qui entourent l'enfant afin d'adapter au mieux : son environnement, les stimulations qui lui sont proposées, les jeux, les objets, le mobilier,...

Notre projet a des limites, aucuns soins médicaux ou infirmiers ne seront réalisés à la crèche par son personnel. Chaque soin spécifique ou aide technique qui devrait être apporté à l'enfant sera discuté avec le médecin de la crèche, la directrice, l'infirmière et l'équipe. Ceux-ci seront acceptés pour autant que l'accueil de l'enfant reste gérable dans le cadre de notre structure. Une pièce spécifique est mise à disposition des professionnels paramédicaux pour les soins spécifiques (kinésithérapeute, logopède, thérapeute,...). Lors de sa présence, l'enfant est sous la responsabilité du thérapeute.

5.3 Les rencontres intergénérationnelles

La crèche propose également un projet intergénérationnel qui commence dans la section des moyens avec les résidents de la Maison de Repos et de la Clinique du bois de la Pierre.

Chez les moyens, une mamy ou un papy vient lire une histoire ½ heure par semaine. Chez les grands, la section va 2 fois par mois faire une activité et un goûter dans une unité familiale de 15 résidents à la Résidence du Bois du Manil asbl. Un petit groupe en partance vers l'école va une fois par mois faire une activité et un goûter à l'hôpital du Bois de la Pierre avec le service d'ergothérapie. Ces rencontres seront suspendues en cas d'épidémie.

5.4 Le langage, bébé signé

Nous souhaitons encourager l'expression des enfants par des signes.

L'utilisation de signes se fait progressivement toujours en lien avec l'expression verbale par l'adulte. La communication gestuelle est un support visuel à la communication verbale. L'utilisation de certains signes permet à l'enfant de montrer avec des gestes, plutôt que de pleurer pour exprimer un besoin qu'il ne sait pas exprimer avec des mots.

6. Une journée à la crèche des Farfadets

Dès l'arrivée de l'enfant, et jusqu'à son départ, tout est organisé afin de lui offrir chaque jour une nouvelle journée riche en apprentissages et en découvertes.

La journée type est par conséquent établie. La journée s'articule bien entendu en fonction des besoins de chacun lesquels peuvent différer chaque jour.

6.1 Exemple d'une journée type chez les moyens/grands

6h30-7h00 :	Premier accueil / jeux libres
7h00-7h30 :	Petit déjeuner pour les moyens et grands qui arrivent avant 7h.
7h30-9h00 :	Jeux libres ou accompagnés
9h00-9h45 :	« Bonjour » et jeux accompagnés
9h45-10h00 :	Potage
10h00-11h00 :	Jeux accompagnés intérieurs (et/ou extérieurs pour les grands)
11h00-11h40 :	Diner
11h40-12h10 :	Jeux libres– Histoire pour la sieste
12h10-14h00 :	Sieste/Temps Calme
14h00-15h00 :	Jeux libres/accompagnés intérieurs
15h00-15h20 :	Goûter
15h20-16h30 :	Jeux accompagnés intérieurs et/ou extérieurs
16h30-17h30 :	Jeux libres / regroupement des enfants

6.2 Le temps du repas

Le repas permet de structurer la journée. Le contenu des repas ainsi que leurs textures varient selon l'âge de l'enfant. Le menu est affiché sur la porte de l'office.

Les potages et repas de midi sont préparés dans la cuisine centrale de la Résidence Bois du Manil, sur base des recommandations de l'O.N.E, et portionnés dans l'office.

Chez les petits, nous demandons aux parents de donner le premier biberon de la journée soit à la maison soit dans la pièce d'allaitement. A la crèche, le bébé boit son biberon dans les bras de la puéricultrice, son rythme individuel étant respecté.

En ce qui concerne **l'allaitement**, les Farfadets proposent un lieu intime en cas de besoin. Le lait maternel peut être apporté par les parents à la crèche.

Si un enfant n'a pas encore mangé son goûter lorsque les parents viennent le rechercher, la puéricultrice peut donner le goûter au parent pour qu'il puisse le donner à l'enfant dans la salle d'allaitement. Aucun repas de la crèche ne peut quitter l'établissement et ce pour le respect des normes HACCP.

Lorsqu'il grandit, progressivement, la puéricultrice invite l'enfant, qui a montré qu'il pouvait s'asseoir seul lors des jeux, à passer à la petite table. Quand l'enfant se débrouille seul, d'autres enfants peuvent rejoindre la petite table : ainsi ils partagent ensemble ce moment privilégié. Les parents informent les puéricultrices lorsque l'enfant commence à manger en morceaux, à la cuillère,...

6.3 Le temps de jeux

Dans la section des bébés, le maternage est plus soutenu. Nous alternons entre les moments de repos, d'éveil et de soins. La puéricultrice est attentive, parle aux tout-petits et aménage un espace approprié en fonction de son évolution. L'enfant est installé dans un espace adapté à ses acquisitions motrices. Nous installons les bébés sur le dos, sur des tapis de différentes consistances, ils restent libres de leur mouvement. Nous disposons des jouets, hochets durs, mous,... en demi-cercle autour de la tête afin qu'ils puissent facilement les prendre. Les propositions changent et varient en fonction de leurs envies et développement.

Chez les moyens et les grands, à 9h, le démarrage de la journée est ponctué par le rituel du « bonjour », un repère de temps important pour l'enfant. Afin de protéger ce moment important, la porte de la section est fermée durant le rituel du « bonjour ».

Aussi, dans un souci de respect de chacun, si les parents arrivent alors que le « bonjour » a déjà commencé, nous leur demandons de patienter et d'attendre que les puéricultrices aient terminé avant de déposer leur enfant dans la section.

Tout au long de la journée, « le jeu libre » est possible. A plusieurs moments de la journée, les puéricultrices proposent des jeux accompagnés, puzzles, blocs encastrables, dessins, peintures, gommettes, parcours de psychomotricité, chants, théâtre, comptines,... L'enfant est libre de participer, ou non, à l'activité proposée et de la mener comme il l'imagine.

Tous les jours, chez les grands et régulièrement chez les moyens, dès que le temps le permet, les enfants sont invités à prendre l'air, sur la terrasse, sur le patio ... et de participer à des activités à l'extérieur.

6.4 Le temps de la sieste

Chez les bébés, les enfants sont mis au lit dès que les signes de fatigue se présentent. A chacun son rythme.

Chez les moyens, les siestes sont également proposées à l'enfant selon son propre rythme. Ce n'est que chez les grands que ce moment de sieste devient collectif. Les rythmes biologiques se rejoignent plus à cet âge. Les puéricultrices restent, cependant, attentives à proposer une sieste aux enfants qui en éprouvent le besoin même si c'est en décalage par rapport au reste du groupe.

6.5 Vie saine

Une attention est accordée à la vie saine pour les enfants par les moyens suivants :

- Au niveau de l'alimentation, des menus variés, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants seront préparés dans la cuisine de la Résidence Bois du Manil où les normes HACCP sont en vigueur.
- Au niveau de l'entretien et de l'hygiène, les locaux, particulièrement les espaces utilisés par les enfants, sont nettoyés régulièrement. Le matériel mis à disposition des enfants est également nettoyé régulièrement.
- Hygiène du personnel : lavage des mains et possibilité de prendre des douches
- Les locaux sont aérés, une ventilation centrale favorise également le renouvellement d'air.
- Les enfants sont amenés à « vivre » une partie de leur temps d'accueil à l'extérieur.

- Au niveau du sommeil, le projet veille à respecter les rythmes de l'enfant.
- En ce qui concerne l'aménagement et la sécurité des locaux nous avons été attentifs à utiliser des matières adaptées, les plafonds sont réalisés en dalles favorisant l'isolation phonique, des peintures non toxiques ont été appliquées sur les murs, les boiseries. Afin de protéger les enfants « des ondes » du local informatique, un mur de plomb a été placé.
- Présence régulière de l'infirmière et de consultations médicales préventives. L'infirmière et le médecin accompagnent l'équipe en cas d'épidémie, de thématique en lien avec la santé.

La directrice et l'équipe de la crèche « Les Farfadets »

Table des matières

1.	Présentation générale de la crèche des Farfadets.....	1
2.	Présentation du lieu.....	1
3.	Présentation de l'équipe.....	2
4.	Lien avec les familles.....	3
4.1	Première rencontre.....	3
4.2	La familiarisation.....	3
4.3	Le cahier de communication et le carnet ONE.....	3
4.4	Les jours de fermeture.....	4
4.5	Réunion de parents.....	4
4.6	Le passage d'une section à l'autre.....	4
4.7	L'accueil du matin et du soir.....	5
4.8	Aménager la fin de séjour.....	5
5.	L'enfant au centre de nos préoccupations.....	5
5.1	L'aménagement de l'espace.....	5
5.2	L'inclusion d'enfants porteurs de handicap.....	5
5.3	Les rencontres intergénérationnelles.....	6
5.4	Le langage, bébé signé.....	6
6.	Une journée à la crèche des Farfadets.....	6
6.1	Exemple d'une journée type chez les moyens/grands.....	7
6.2	Le temps du repas.....	7
6.3	Le temps de jeux.....	8
6.4	Le temps de la sieste.....	8
6.5	Vie saine.....	8